



## Communiqué

Basse-Terre, le 9/09/22

### **Le maire de Basse-Terre autorise par arrêté l'ouverture au public du Stade de Rivières des Pères**

André Atallah, maire de Basse-Terre, a pris un arrêté autorisant l'ouverture au public du Stade de Rivières des Pères.

Dégradé en 2017 par le cyclone Maria et concerné par des mesures administratives limitant son exploitation, le stade de Rivière des Pères ne jouait plus depuis cinq ans son rôle de locomotive pour le développement du sport dans le chef-lieu.

Attentif aux sollicitations du monde sportif, le maire avait, dès 2020, sollicité la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caribes (CAGSC) en tant que propriétaire de l'équipement pour la réalisation des travaux de mise en conformité.

Les aléas causés par la crise du Covid et par les délais de traitement administratif n'ont eu de cesse de différer la levée des réserves mineures formulées depuis la réalisation des travaux.

Soucieux de garantir l'équité territoriale en matière d'accès au sport et de soutenir l'excellence sportive sud basse-terrienne, le maire de Basse-Terre a proposé aux ligues de football et d'athlétisme, en accord avec la CAGSC, de planifier la reprise des entraînements et des compétitions.

Cette décision prise en responsabilité a été transmise par courrier officiel au Préfet de la région Guadeloupe, au Président de la CAGSC et à la Ligue Guadeloupéenne de football.

  
Le Maire  
**A. ATALLAH**

